



NORD ACTIF *en mouvement*

PROTÉGER • INVESTIR • AGIR

RAPPORT
D'ENGAGEMENT

2021 - 2022



NORD ACTIF
Les entrepreneurs engagés

ÉDITO

FAIRE MOUVEMENT ENSEMBLE

Dominique Crepel
Président de Nord Actif

Avec près de 1 095 entreprises accompagnées sur 2021, Nord Actif, à l'aube de ses vingt années d'existence, poursuit sa mission : favoriser le développement des entrepreneurs engagés les plus ambitieux et toujours mieux protéger les plus fragiles.

Pour assurer cet accompagnement et agir pour une économie durable et inclusive, l'association a mobilisé sur 2021, 33 millions d'euros (+ 10 % vs 2020), dont une grande partie dédiée aux entreprises en difficulté.

Une action qui a permis la création et la consolidation de 8 800 emplois (+ 73 % vs 2020).

Ces résultats sont le fruit de l'engagement dont font preuve au quotidien les financeurs de nos actions, la gouvernance de Nord actif, l'équipe, notre réseau France Active et tous les partenaires qui nous font confiance.

Penser le monde de demain nous amène tous au même constat : nous ne

pouvons plus agir comme nous l'avons fait jusqu'à présent. Les défis sociaux et environnementaux sont tels que les réponses se doivent d'être ambitieuses et volontaires.

Notre mobilisation autour de ces enjeux a commencé et se poursuivra sans relâche sur les prochaines années, en adaptant notre accompagnement, notre soutien financier à chacun, et en veillant à ne laisser personne de côté.



POUR UN ENTREPRENEURIAT *solidaire et inclusif*

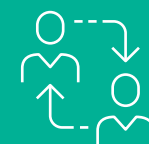
En 2021, Nord Actif a su accompagner les entrepreneurs les plus fragiles comme ceux qui placent l'utilité sociale au cœur de leur projet. Nous avons su protéger les entrepreneurs en phase de création et soutenir les entrepreneurs les plus engagés quel que soit l'avancement de leur projet.



508 M€
mobilisés



66 000
emplois créés
ou consolidés



39 000
entrepreneurs
accompagnés



CHIFFRES ESSENTIELS
NATIONAUX 2021

S'ENGAGER POUR DES ENTREPRISES ENGAGÉES ET PÉRENNES

- 459 structures de l'ESS bénéficiaires
- 54 % étaient en phase de création
- 38 % en phase de développement
- 34 ETP en moyenne par projet



SOUTENIR LES ENTREPRENEURS

- 91 % sont demandeurs d'emplois
- 49,6 % sont des femmes
- 31 % créent ou vivent en QPV
- 12 % sont bénéficiaires des minimas sociaux ou sans revenus



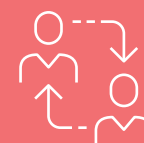
CHIFFRES ESSENTIELS
NORD ACTIF 2021



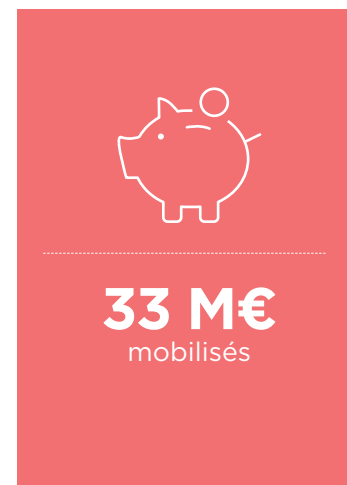
33 M€
mobilisés



8 800
emplois créés
ou consolidés



1 200
entrepreneurs
accompagnés





PROTÉGER LES ENTREPRENEURS LES PLUS FRAGILES



22,8 M€

de prêts
bancaires garantis
pour les TPE



63,7 %

quotité garantie
en moyenne

FOCUS

La prime CAP Quartier

L'objectif de la prime CAP Quartier est de permettre aux habitants résidents ou s'implantant dans les Quartiers Politique de la Ville (QPV), d'exprimer leur potentiel entrepreneurial en faisant face aux difficultés majeures : le manque de ressources financières, et le manque d'accompagnement.

Cette prime vient consolider l'apport personnel nécessaire pour renforcer les équilibres du projet de création. L'entrepreneur bénéficiera également d'un suivi post financement renforcé afin de pouvoir démarrer son activité dans les meilleures conditions.

Déployé depuis 5 ans sur la Communauté d'Agglomération des Portes du Hainaut, le dispositif s'est ensuite étendu sur Valenciennes Métropole et sur la MEL.



78
primes CAP Quartier
accordées sur les
territoires

170 K€
mobilisés

Parce que nous croyons à la dimension inclusive et solidaire de l'entrepreneuriat, nous accompagnons toutes celles et ceux qui rencontrent des difficultés dans l'accès au financement bancaire. Issus des territoires les plus fragiles, personnes en situation de précarité, nous les accompagnons dans la création de leur projet en nous portant garant auprès de leur banque. Plus largement, nous mettons tout en œuvre pour protéger le parcours de ces entrepreneurs. Nous les accompagnons aussi dans leur démarche d'engagement.

LE PROGRAMME *Inclusion par le travail indépendant*

Depuis juin 2021, nous déployons le programme Inclusion par le Travail Indépendant porté par le ministère du Travail, de l'Emploi et l'Insertion en faveur des créateurs d'entreprise les plus fragiles.

Au-delà de notre offre financière en garantie et de la prime de 3000 euros pour les moins de 30 ans, une offre d'accompagnement est proposée. Elle apporte une dimension complémentaire aux actions que nous menions jusqu'à présent en proposant un soutien renforcé auprès de ces publics particulièrement

fragiles. Cela se traduit par des séances d'informations et de conseil autour des thèmes les plus utiles aux créateurs d'entreprises : protection et sécurisation de leur parcours, sensibilisation au numérique, pédagogie financière et relation à la banque, sensibilisation à l'engagement. Et pour ce faire, nous travaillons avec de nombreux partenaires venant compléter l'intervention de nos chargés d'accompagnement et de financement.

GARANTIR *pour protéger*

Protéger l'entrepreneur dans sa prise de risque est une des missions premières de l'association. Nous le faisons plus particulièrement auprès des publics les plus fragiles rencontrant des difficultés d'accès à la banque. Avec nos solutions de garanties d'emprunts bancaires, nous consolidons la relation entre l'entrepreneur et son banquier en contribuant au développement d'une confiance réciproque. Dans certains cas, nous pouvons protéger jusqu'à 80 % du montant du prêt en cas de défaillance de l'entrepreneur. Sur notre territoire,

nous avons en 2021 validé 623 projets TPE en phase de création et mobilisé nos garanties pour leur donner toutes les chances de réussir. De plus, notre intervention limite dans la grande majorité des cas le recours aux cautions personnelles des entrepreneurs.

Cette action est rendue possible grâce à nos partenariats avec la quasi-totalité des banques de notre territoire qui partagent avec nous la volonté d'inclure les publics les plus fragiles dans le développement économique.

Les personnes qui résident en quartiers prioritaires politique de la ville, si elles sont tout aussi compétentes que les autres, ne disposent, en revanche, pas souvent du réseau et des ressources nécessaires pour appréhender sereinement un projet de création d'entreprise. L'action CAP Quartier, portée par Nord Actif depuis 5 années, a fait ses preuves, en termes d'accompagnement sur mesure et individualisé de ces personnes, notamment avec la mobilisation des financements nécessaires et la mise en œuvre des dispositifs de suivi, une fois la création d'entreprise réalisée. C'est pourquoi l'État a souhaité apporter son soutien financier à cette action qui permet de conforter les talents et initiatives de celles et ceux qui, dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, peuvent créer les emplois de demain pour peu qu'on leur en laisse l'opportunité.



Brigitte Mehu

Déléguée de la préfète, déléguée pour l'égalité des chances dans les QPV de Denain, Lourches, Escaudain, Douchy les Mines et Rœulx

ENTREPRENDRE DANS LES QUARTIERS : lever les freins pour libérer l’ambition

Après 18 années d’expérience professionnelle dans le domaine de l’informatique puis la sécurité, Monsieur Benaddane, 39 ans, décide de créer sa propre entreprise de gardiennage et de sécurité sur le territoire de la CAPH en quartier Politique de la Ville de Denain. Cette implantation lui permet de bénéficier d’une prime Cap quartier de 4 000 € permettant de renforcer les fonds propres de son entreprise, d’obtenir un financement bancaire et de sécuriser le démarrage de son activité.

Djamal Benaddane
Créateur de la SAS Ultimate Security Private

Djamal, racontez-nous votre projet ?

J’ai lancé ce projet car c’est un métier que j’aime. Je me suis formé dans le métier, pour aller plus loin et surtout pour me mettre à mon compte, et créer ma société. C’était pour moi un projet très ambitieux qui fonctionne : j’ai aujourd’hui embauché deux personnes en temps plein et deux autres en temps partiel.

J’ai dû obtenir des autorisations pour réaliser mon projet, et j’ai ensuite eu très vite besoin de trésorerie pour payer les salariés et assurer les premiers frais. La prime Cap Quartier et le prêt bancaire de 7 000 € garanti par Nord Actif à 70 % m’ont permis d’assurer le démarrage de mon entreprise.

Dorothee, pourquoi la Caisse d’épargne des Hauts de France a-t-elle souhaité soutenir ce projet ?

Ce qui nous importe le plus lorsque l’on étudie un dossier de candidature, c’est le porteur du projet. Nous le rencontrons, et avons des échanges pendant lesquels la personne nous expose son projet. M. Benaddane était ouvert à l’explication de ses objectifs, réactif sur l’envoi des pièces nécessaires et connaissait son dossier par cœur : son financement, ses prévisions de chiffre d’affaires, ses clients, son activité. Il savait répondre à toutes mes questions, et montrait son implication et sa motivation pour son projet. Le Parcours Confiance bénéficie de plus de souplesse pour assister les personnes mises à l’écart des financements. Son dossier était bien monté et il nous a montré qu’il savait où il allait ; l’accord pour sa demande fut presque une formalité.



Didier Tournay
Chargé d’accompagnement
et de financement

Dorothee Vanrentregem
Chargée d’Études Parcours
Confiance Caisse d’Épargne HDF



Entreprendre dans ces territoires est souvent plus difficile qu’ailleurs, pour autant l’impact de ces projets est capital, notamment en termes de création d’emplois. C’est pourquoi nous y agissons avec une attention particulière : en y orientant nos financements, on crée une spirale vertueuse pour tous ces territoires.

Didier, comment accompagnez-vous ce projet au quotidien ?

J’ai rencontré M. Benaddane au début de son projet. Nous avons eu plusieurs entretiens, où il m’a montré qu’il était motivé, et qu’il savait ce qu’il souhaitait faire. Il était à l’écoute et réactif, et nous avons pu ensemble consolider son dossier, puis le présenter en comité. La nature de son activité, la sécurité, qui est un domaine très réglementé, a freiné nos avancées. Nous avons fait très vite appel au parcours confiance de la Caisse d’Épargne pour s’assurer du financement du projet. L’obtention de la subvention Cap Quartier de 4 000 € complétée par un prêt d’honneur de 7 000 € ont permis de booster les fonds propres et ainsi sécuriser le projet. Cet effet levier a permis au Parcours Confiance de se positionner favorablement.

Djamal, comment s’est déroulée votre collaboration avec Nord Actif ?

Je suis vraiment très satisfait de l’accompagnement que j’ai reçu à Nord Actif. Mes interlocuteurs ont été formidables, à l’écoute et m’ont donné un bon coup de pouce sur le projet. Nord Actif m’a soutenu auprès de ses partenaires,

et mon projet a été rapidement approuvé en comité. Mes précédentes demandes de prêts avaient été refusées, mais le feu vert du comité a convaincu les banques et m’a permis d’obtenir la trésorerie dont j’avais besoin pour lancer la boîte, et surtout sans caution personnelle. Tout le processus a été rapide et efficace, avec en plus un très bon contact. Ma plus grande fierté aujourd’hui est d’avoir pu créer de l’emploi et transmettre mon savoir.

Didier, quelles sont les prochaines étapes pour ce projet ?

Nous allons laisser à M. Benaddane le temps de démarrer son entreprise, d’effectuer ses premiers contrats, ses premières embauches et d’obtenir des résultats. Dans le cadre du financement Cap Quartier et du partenariat avec la Communauté d’agglomération des Portes du Hainaut, je vais assurer une rencontre de suivi dans quelques mois. Cette rencontre permettra de diagnostiquer l’état de l’entreprise et de déceler ses besoins. Considérant la nature de l’activité, un des besoins possibles serait lié à la trésorerie. Si cela est nécessaire, nous pourrions étudier un financement complémentaire.

Nous le mettrons également en relation avec notre réseau, et en particulier avec des entreprises ayant un besoin auquel M. Benaddane peut répondre. Nous avons une liste importante de partenaires et de projets accompagnés, ce qui nous permet de créer des liens entre les personnes ayant des domaines d’activité complémentaires.



Fort de son expérience passée dans le domaine, M. Benaddane a créé son entreprise de sécurité sur Denain : 4 emplois déjà créés en plus de son propre emploi.

Les chargés de mission de Nord Actif par leurs connaissances techniques, et leur présence « sur le terrain » apportent une réelle expertise à la fois au porteur de projet et à la Caisse d’Épargne Hauts de France. Notre collaboration peut concerner tout type d’activité, et est complémentaire, c’est ce qui fait la richesse de nos échanges.

Dorothee Vanrentregem
Chargée d’Études Parcours Confiance
Caisse d’Épargne HDF



31 %
des créateurs
d’entreprise soutenus
par Nord Actif vivent en
Quartier Prioritaire



INVESTIR POUR LES ENTREPRENEURS LES PLUS ENGAGÉS

Parce que nous croyons que l'entrepreneuriat répond aux défis sociaux et écologiques, nous développons une politique de financement adaptée aux entrepreneurs les plus engagés. Notre soutien s'accroît en fonction de la capacité de l'entrepreneur à développer un projet qui place l'utilité sociale au cœur de son modèle. Du financement à l'investissement, notre approche est résolument solidaire.



NOTRE MÉTIER *d'investisseur*

Notre métier d'investisseur solidaire connaît depuis ces dernières années un véritable tournant puisque nous y intégrons toutes les dimensions prioritaires de l'engagement pour répondre aux défis sociaux et écologiques. Emplois, territoire, écologie, lien social et gouvernance sont au cœur de nos actions de financement. En 2021, nous sommes intervenus autant auprès de nos entreprises en portefeuille qu'auprès de celles qui avaient besoin de redémarrer, de se développer, voire de se transformer. La crise sanitaire n'a pas eu les mêmes effets pour tous. Certaines entreprises de

l'Economie sociale et solidaire se sont vues contraintes de revoir leur modèle économique alors que la crise sanitaire a ouvert à d'autres de nouvelles opportunités. Sur notre territoire, la campagne de suivi nous a permis de reprendre contact avec 135 entreprises en leur proposant les solutions les plus adaptées à leur situation. Nous avons aussi financé 61 entreprises de l'ESS en leur donnant ainsi les moyens de préserver l'utilité sociale de leur projet. Notre politique d'investissement s'inscrit dans la durée et répond pleinement aux enjeux de notre territoire.

84,4 %
de dossiers
je m'engage

13 %
de dossiers
je suis engagé

2,6 %
de dossiers
*je transforme
la société*

LE DISPOSITIF *d'Appui aux structures de l'ESS - DASESS*

Pour répondre aux difficultés que les entreprises solidaires ont rencontrées pendant la crise, nous avons mobilisé nos partenaires publics, pour renforcer notre action de soutien complémentaire aux solutions des pouvoirs publics. Le dispositif DASESS nous a permis d'accompagner la relance de 28 structures avec la possibilité de les soutenir financièrement sur leurs besoins à court terme (avance remboursable jusqu'à 100 k€ sur 12 mois). Sur 2021, ce programme a permis de consolider plus de 780 emplois. Ce sont les structures de la culture, du tourisme social, de la petite enfance et de l'insertion par l'activité économique, qui ont été les plus concernées par ce programme (40 % des structures accompagnées).

EN ACTIONS

Le dispositif FIDESS

Ce dispositif vise à favoriser l'émergence de nouveaux entrepreneurs sociaux créateurs d'emplois dans les Hauts-de-France. Il les aide à challenger et concrétiser leurs projets, tout en leur donnant accès à un réseau bienveillant et expert. Soutenu par l'État, la Banque des Territoires, la Région Hauts-de-France et le Département du Nord, le programme finance un poste de chef de projet au sein d'une entreprise porteuse pendant 6 à 9 mois.

L'aide est plafonnée à 30 000 € dans la limite de 70 % de l'étude de faisabilité, et est conditionnée à la création de 5 ETP à horizon 3 ans. Nord Actif a accompagné 12 projets qui ont nécessité une intervention moyenne de 24 547 € par projet. Ces accompagnements devraient permettre, d'ici 3 ans, la création de 107 ETP, soit 9 créations d'emplois en moyenne par projet soutenu.

La Région Hauts-de-France est activement engagée dans l'émergence, la création et le développement des entreprises et structures de l'ESS.

Nord Actif assure, dans le cadre du partenariat qui nous lie, un accompagnement efficace des porteurs de projets et contribue à la fois au développement et à la pérennité des structures ainsi qu'à la création d'emplois.

Arnaud Decagny

Vice-président en charge de
l'apprentissage, l'artisanat et du numérique



780
emplois consolidés

149 K€
de crédit d'ingénierie mobilisés

264 K€
d'avance remboursable



AGIR AVEC ET POUR LES TERRITOIRES

Parce nous croyons à la force du collectif pour répondre aux besoins non couverts sur notre territoire, nous mobilisons l'ensemble des acteurs publics, privés et citoyens autour des entrepreneurs. Nous leur proposons différentes formes d'accompagnement pour les appuyer dans leur recherche d'impact social et écologique. Au travers de programmes d'urgence, de relance, ou d'animation, nous permettons à chaque entrepreneur de s'engager pour un territoire plus solidaire.



LES CHIFFRES *du DLA*

51 accompagnements individuels	12 accompagnements collectifs
4 520 emplois consolidés ou développés dont 20 % de contrats aidés	4817 € coût moyen d'un DLA individuel pris en charge

EN SOUTIEN *aux petites structures de l'ESS*

Partageant notre constat que les petites structures de l'ESS de 10 salariés et moins faisaient face à de graves difficultés financières dues aux effets de la crise sanitaire, le secrétariat d'État à l'Économie sociale, solidaire et responsable a débouqué un fonds de 30 millions d'euros en 2021 pour leur apporter un soutien ponctuel : le fonds d'Urgenc'ESS. Sur notre territoire, nous avons pu accompagner 156 associations soit 949 K€ mobilisés. Les structures ont pu bénéficier d'une prime de l'État de 5 000 à 8 000 euros leur permettant de préserver leur activité et les emplois de leur structure.

EN ACTION

Le fonds de rebond

En ce contexte de crise sanitaire, certaines structures de l'ESS ont dû faire face à des difficultés financières. Créé par la Métropole Européenne de Lille, le fonds de rebond offre un soutien aux associations fragilisées par la crise sanitaire. Ce fonds a pour vocation de permettre aux associations proposant des biens ou des services de résoudre leurs problèmes de trésorerie. La MEL soutien le tissu associatif de son territoire à travers une aide financière pouvant aller jusqu'à 20 000 €.

En confiant ce dispositif à Nord Actif, 80 associations à vocation économique ont été accompagnées soit 540 000 € mobilisés sur la MEL.

L'ANIMATION *des dispositifs au cœur des territoires*

Avec comme mots d'ordre : Anticiper, Détecter, Comprendre et Agir, les territoires des Hauts de France se sont engagés pour soutenir les entreprises et associations de l'ESS fragilisées. À l'échelle du département, deux premiers événements ont été organisés, les 22 et 26 novembre à Valenciennes et Roubaix pour présenter les différents dispositifs d'accompagnement au rebond et faire bénéficier aux structures d'une mise en réseau avec des experts.

Croissance, émergence de nouveaux projets, stabilité mais aussi crise économique et financière ou sanitaire : la vie des entreprises n'est pas un long fleuve tranquille. Les problèmes de trésorerie ne sont pas anodins : ils mettent en cause la viabilité de l'entreprise mais peuvent aussi atteindre

sa crédibilité auprès de ses parties prenantes. Il est donc absolument nécessaire d'être en capacité d'anticiper et de gérer au mieux ces difficultés grâce à des outils et des indicateurs. Il s'agit également de pouvoir identifier la vraie nature des difficultés, de trouver les solutions correspondantes et de se faire appuyer par les acteurs adéquats.

Comment anticiper ses difficultés ? Quelles sont les solutions pour y faire face ? Comment se faire accompagner et par qui ? Quelles sont aussi les responsabilités en matière de gestion de l'entreprise ?

Les participants ont ainsi pu rencontrer et écouter les conseils de nos partenaires : experts-comptables, administrateurs judiciaires, banquiers, financeurs publics, réseaux de l'ESS,

tous mobilisés pour accompagner les organisations ESS à la relance.

Ces animations « la relance dans les territoires » ont permis d'échanger sur les difficultés rencontrées par les organisations et de proposer des solutions aux participants face à la difficulté. L'importance de mettre en place des outils de pilotage, indispensables pour anticiper les obstacles, alerter sur les actions correctrices nécessaires, et agir.

L'opération a permis de sensibiliser les dirigeants à l'écoute des signaux faibles de leur structure et de leur environnement. Elle leur permet ainsi de mieux appréhender le pilotage de leur structure, en sauvegardant ainsi leurs emplois, et augmentant la probabilité d'en créer de nouveaux.

En confiant le fond de rebond à Nord Actif, la MEL a souhaité permettre aux associations du territoire de résoudre leurs problèmes de trésorerie avec une aide financière pouvant aller jusqu'à 20 000 € en toute complémentarité avec les autres dispositifs portés par Nord Actif et que la MEL soutient également.

Bernard Haesebroeck
Vice-Président Économie et emploi, recherche, enseignement supérieur



FAVORISER l'engagement associatif

L'association Prisme propose des accompagnements psychologiques innovants aux personnes en parcours d'insertion. Elle renforce leurs compétences psychosociales afin de leur apporter un épanouissement personnel, social et professionnel. L'association a bénéficié d'un DLA pour redéfinir une stratégie de développement et revoir son modèle économique et son organisation.

Elie, présentez-nous votre projet :

Nous avons créé Prisme en 2015 avec 3 autres psychologues avec pour objectif de proposer un accompagnement psychologique innovant aux personnes en parcours d'insertion afin de garantir leur épanouissement personnel, social et professionnel. Prisme a pour objectif de renforcer les compétences psycho-sociales (émotionnelles, sociales et cognitives) des personnes en situation précaire. Cela se traduit par des accompagnements, en format individuel et collectif d'une part, et par la formation des professionnels de l'insertion de l'action sociale, et de la Justice, d'autre part.

Elie, pourquoi avez-vous fait appel à un DLA ?

Nous avons réalisé que nos actions répondaient à des besoins non couverts jusque là, et qu'il y avait peu d'acteurs sur ces besoins-là. Nous avons eu un développement impactant avec la nécessité de le planifier, le structurer pour qu'il soit cohérent, et qu'il permette la stabilité au sein des équipes tout en conservant la qualité de notre accompagnement. Nous souhaitons au travers de cette démarche un regard extérieur pour prendre un peu de hauteur, définir les différents objectifs pour pouvoir avancer sereinement. Nous venons de bénéficier d'un financement pour la relance. Ils nous ont conseillé de faire un DLA, et comme cela correspondait bien à nos besoins, nous nous sommes lancés.



Elie Lemarchand
Directeur de l'association
PRISME



Guillaume Laumailé
Chargé d'accompagnement et
de financement



Guillaume, comment accompagnez-vous ce projet au quotidien ?

L'association connaissait sa problématique mais tout l'enjeu était de s'assurer que le développement des activités était en cohérence avec le projet associatif de l'association. L'accompagnement devait permettre de définir une stratégie et de mesurer les impacts induits sur le modèle économique, sur l'organisation interne, les conséquences pour les partenaires et pour les bénéficiaires finaux. Pour que l'accompagnement soit efficace il fallait s'assurer que toutes les parties prenantes étaient mobilisées : la gouvernance, l'équipe salariée, ce que j'ai pu très vite constater tout au long de l'accompagnement.

Elie, que vous a apporté ce DLA ?

Ça a vraiment été une belle expérience. C'est toujours intéressant de prendre du recul sur le projet, et d'avoir quelqu'un d'extérieur qui nous aide à le faire. Nord Actif a été présent tout au long du DLA pour pouvoir ajuster si besoin, on s'est vraiment senti accompagné.

Nous avons obtenu le plan de développement sur les 3 prochaines années qui a défini 5 axes prioritaires. Il est donc lié à la consolidation de ce qui existe déjà, mais aussi

au développement de nouvelles actions, à la stratégie de communication, à la stratégie de développement RH, et également au développement d'un petit pôle recherche et développement. Ça nous a permis de structurer, définir les contours du développement pour avancer en toute sérénité au sein de l'association.

Résultat, au début du DLA, nous étions à 6 salariés dans l'association, et là aujourd'hui nous sommes 15. Il nous a permis de consolider les emplois, d'en créer de nouveaux et ce n'est pas encore terminé !

Guillaume, quelles sont les prochaines étapes pour ce projet ?

L'accompagnement est maintenant terminé, l'association va œuvrer à la mise en place des axes prioritaires qui ont été définis avec le consultant. Prisme est une structure active et engagée, avec beaucoup de projets innovants en tête. Nous avons hâte de pouvoir les accompagner sur la prochaine étape qui portera sur le financement de ce développement en mobilisant un tour de table financier diversifié et sécurisé.

L'association a grandi très vite, et il apparaît opportun à moyen terme de mobiliser un accompagnement sur une thématique d'avantage ciblée sur les ressources humaines toujours dans une optique de consolidation d'emploi.

La mission réalisée visait à accompagner Prisme dans le développement et la structuration de son projet : mettre en débat et en perspective ; outiller pour maîtriser une croissance forte dans le respect des valeurs de l'association et de la qualité de vie au travail des salariés.

Christophe Simone
CS ConSultance

EN ACTIONS

Opération : DLA collectif

Le Dispositif local d'accompagnement (DLA) a démontré toute sa pertinence face à la crise sanitaire : les chargés d'accompagnement et de financement se sont fortement mobilisés, notamment pour aider et orienter les structures de l'ESS en difficulté du fait de la pandémie. Les liens de confiance tissés avec les partenaires du territoire et les structures bénéficiaires ont permis de conforter la place du DLA. Ainsi plusieurs types d'accompagnements collectifs ont été mis en place, couvrant les différents besoins qui ont émergés suite à la crise : le management à distance, la (re)mobilisation de la gouvernance associative, la digitalisation des structures de l'ESS, la transformation des modèles économiques. Le format collectif de ces accompagnements a permis de s'adresser simultanément à un ensemble de structures concernées par un même besoin. Il s'est révélé être un bon vecteur de soutien pour éviter aux structures de se sentir isolées face à la crise. 76 structures ont pu bénéficier de ces accompagnements collectifs sur 2021.

CHIFFRES DLA NORD ACTIF

128
structures
accompagnées
ou suivies

350 K€
prestations
conseils
mobilisés

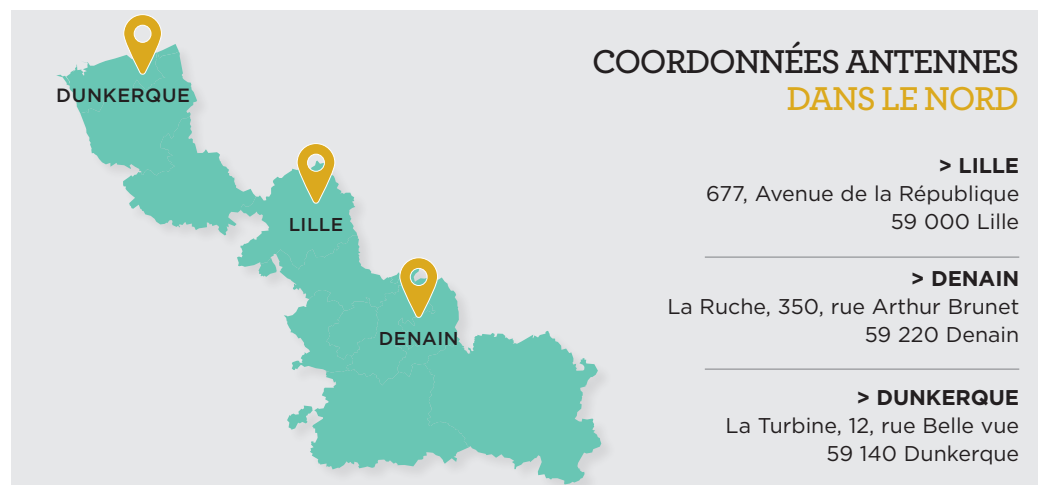
3742
ETP consolidés
sur le dispositif

NOTRE ASSOCIATION

Pour répondre aux enjeux économiques, sociaux et écologiques, Nord Actif inscrit son action au cœur de tous les territoires.

Salariés et bénévoles accompagnent les entrepreneur.e.s engagés dans la durée.

Ils les accueillent, les conseillent et les financent. Pour assurer la pérennité de leur projet, ils leur donnent accès à des crédits bancaires et des investissements solidaires.



Crédits

Direction de la publication et rédaction: Nicolas Huset, Vanessa Pluchard, Héroïse Dubus - **Crédits photo:** France Active, Nord Actif, Jean-Marc Gourdon, Canva - **Conception :** www.agence-heidi.fr - **Réalisation:** Chloé Colarossi www.lasolutioncreative.com - **Impression:** BV-Com'print

NORD ACTIF

Les entrepreneurs engagés

677, Avenue de la République
59 000 Lille
03 20 74 57 40
contact@nordactif.org

www.franceactive-nord.org

De l'émergence au développement, nous accélérons l'engagement des entrepreneurs en leur donnant les moyens de réussir.

REJOIGNEZ
LE MOUVEMENT
DES ENTREPRENEURS
ENGAGÉS !

EN CHIFFRES DANS NOTRE RÉGION

33 M€

mobilisés

8 800

emplois créés
ou consolidés

1 200

entrepreneurs
engagés

260

villes couvertes par une
intervention en 2021

Avec le soutien de:

